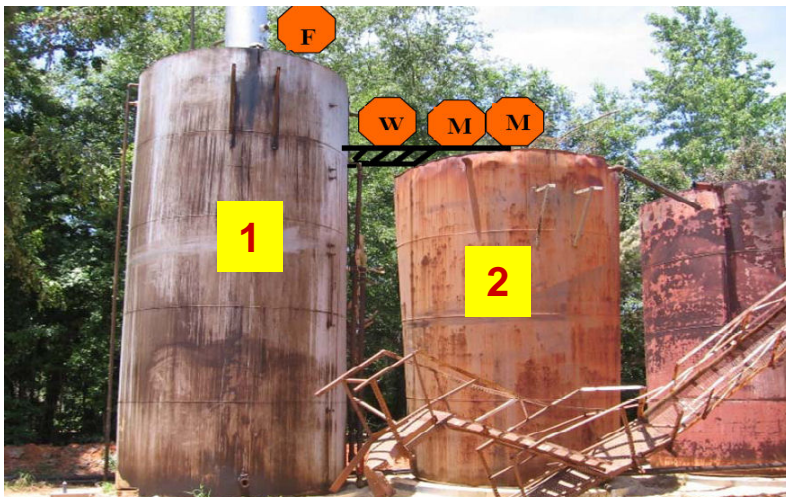


Permis de travaux à chaud

Septembre 2007



Que s'est-il produit ?

Sur la photo de gauche, un contremaître (F), un soudeur (W) et 2 travailleurs de maintenance (M) soudaient sur le Réservoir 1. Les procédures adéquates pour des travaux à chaud n'ont pas été suivies. Il n'y a pas eu de vérification au préalable de l'atmosphère pour détecter les vapeurs inflammables à l'aide d'un détecteur de gaz. Au lieu de cela, le Réservoir 1 fut vérifié en insérant à l'intérieur de celui-ci une torche à souder allumée – une pratique non sécuritaire en elle-même. Les réservoirs étaient reliés mais l'isolement entre les deux était inadéquat et des vapeurs inflammables qui s'y trouvaient furent éventées dans la zone de soudure et s'enflammèrent. Le contremaître et les 2 travailleurs de maintenance furent tués et le soudeur fut grièvement blessé. De plus, notez la "plate-forme de travail" de fortune – une échelle placée entre les Réservoirs 1 et 2, sur laquelle les individus travaillaient.

Sur la photo de droite, des travaux de soudure étaient en cours près d'un camion-citerne d'essence, sans suivre de procédures adéquates de permis de travaux à chaud. Des vapeurs inflammables s'enflammèrent causant un incendie et une explosion. Une extrémité de la citerne fut retrouvée contre une bâtisse de l'autre côté de la route ! Une personne fut tuée et une autre grièvement blessée.

Que pouvez-vous faire ?

- Reconnaissez les dangers des travaux à chaud – activités de soudage, coupage au chalumeau ou meulage, opération de moteurs à combustion au gaz ou diesel, ou toute autre activité produisant des étincelles qui peuvent enflammer les vapeurs inflammables.
- Comprenez et suivez vos procédures d'usine reliées aux travaux à chaud.
- Assurez-vous que les permis de travaux à chaud soient émis par un personnel adéquatement formé et qualifié.
- En cas de doute sur la sécurité d'une activité comportant des travaux à chaud (ou de toute autre activité), arrêtez le travail immédiatement et rapportez vos inquiétudes à l'attention de la direction.
- Utilisez un détecteur de gaz inflammable conçu pour identifier de façon sécuritaire les atmosphères inflammables.

Sachez et suivez les consignes sécuritaires de travaux à chaud !

AICHE © 2007. Tous droits réservés. La reproduction pour fins non commerciales et éducatives est encouragée. Cependant, celle pour fins de ventes autres que pour CCPS est strictement prohibée. Contactez-nous à ccps_beacon@aiche.org ou 212-591-7319

Le Beacon est habituellement disponible en chinois, danois, hollandais, anglais, français, allemand, gujarati, hébreu, hindi, italien, japonais, coréen, malais, perse, portugais, espagnol, suédois et thaïe.